

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 11 (1940)
Heft: 4

Artikel: L'étang de la Gruyère
Autor: Minder
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de ce qu'il ait mis un numéro du *Bulletin* à la disposition de notre commission.

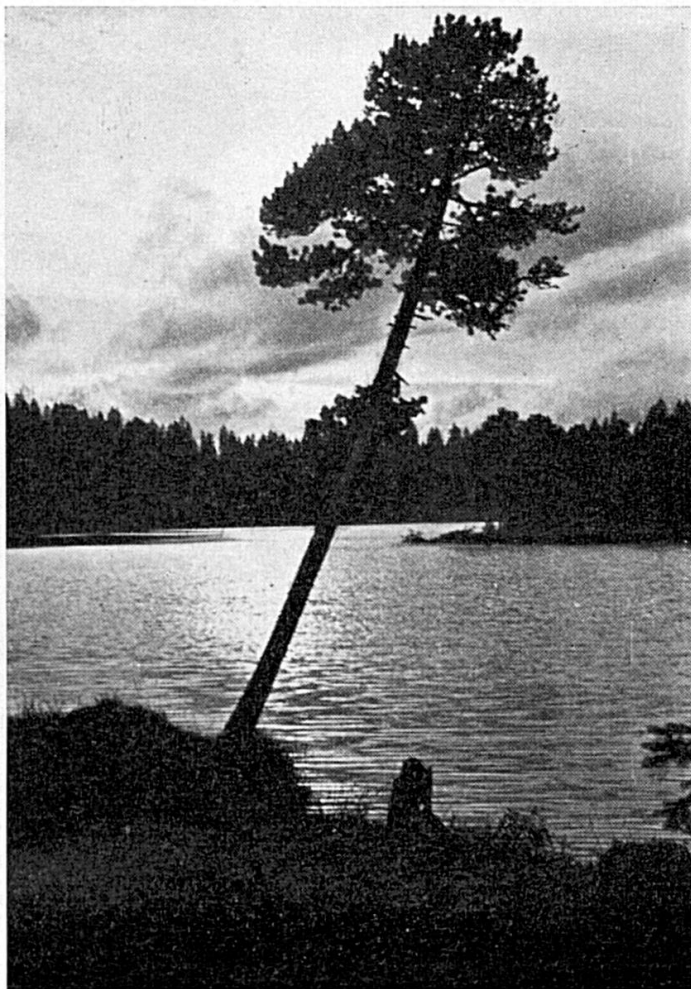
Delémont, le 18 juillet 1940.

*Au nom de la Commission jurassienne
pour la protection de la nature :*

Le président,
Dr R. BAUMGARTNER

L'étang de la Gruyère

Que vient faire dans notre bulletin jurassien ce nom évocateur de Ranz des vaches et d'armaillis ? Situé entre Tramelan et Saignelégier, cet étang portait probablement à l'origine le nom de Gruère, mais l'usage, consacré par la carte Siegfried, l'a transformé en Gruyère.



A quelques pas de la route cantonale, caché par un rideau d'arbres, on ne voit notre étang que par quelques brèves échappées et il reste ignoré de la plupart des passants. A part les habitants des villages environnants, seuls quelques initiés le connaissent et savent en apprécier le pittoresque.

Serti dans son écrin de forêts, dont les arbres découpent dans le ciel une fine dentelle noire, l'Étang de la Gruyère est un joyau de notre Jura. Son charme prenant, un peu austère, n'est cependant pas monotone. Découpé comme un lac des Quatre-

Cantons en miniature, de nombreuses cornes ou « queues », chacune différente des autres, lui prêtent une diversité d'aspects inattendus. Avec près de 700 mètres dans sa plus grande longueur, il faut presque une heure pour faire le tour de ses berges. Sa flore est nettement nordique et on y trouve plusieurs plantes rares sous notre climat. Pour l'entomologiste la faune des papillons et des insectes est également des plus intéressantes. Mais il est surtout apprécié des promeneurs qui aiment à venir y passer un bel après-midi et ses alentours sont assez vastes et variés pour

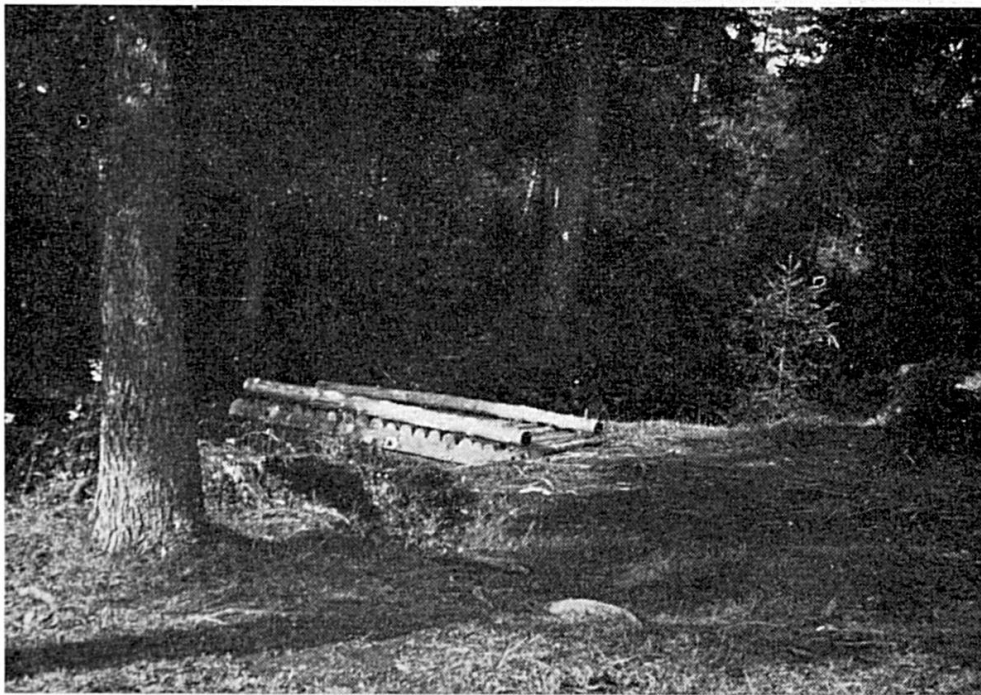


que plusieurs centaines de personnes puissent s'y trouver sans se gêner mutuellement. Les dimanches d'été, l'étang prend des allures de fête, ses rives sont animées par une foule de visiteurs, campant gaiement au bord de l'eau. Les chansons, les jeux, les ris vont leur train, tandis que dans l'eau le corps des agiles nageurs prend des teintes de bronze antique ; dans les coins tranquilles, doués d'une philosophique patience, les pêcheurs se penchent sur leur gaule, épiant des flotteurs le tremblottement prometteur. Sous le ciel bleu, où courent quelques nuages, l'eau brune et limpide reflète la silhouette élancée des sapins et prend, suivant les jours ou les heures, toutes les teintes de la palette d'un peintre, du noir à l'outremer, en passant par le bronze et toute la gamme des bruns et des verts.

Mais le véritable amateur de l'étang est celui dont l'esprit contemplatif sait en goûter la solitude pleine de poésie.

C'est à l'aube qu'il faut y être, quand ses contours, estom-

pés dans la brume matinale, prenant des formes de rêve, se dégagent peu à peu des vapeurs ondoyantes, voiles diaphanes qui montent doucement, irisés par les premiers feux du soleil levant. A travers les branches des rayons furtifs font miroiter l'eau, caressent en passant les touffes de mousse, les habillent d'une chaude teinte rousse et font briller sur chaque brin d'herbe, comme autant de diamants, les gouttes innombrables de la rosée. La gloire d'un beau jour se lève dans le ciel, la nature endormie s'étire et se réveille ; la brillante libellule s'élance dans les airs

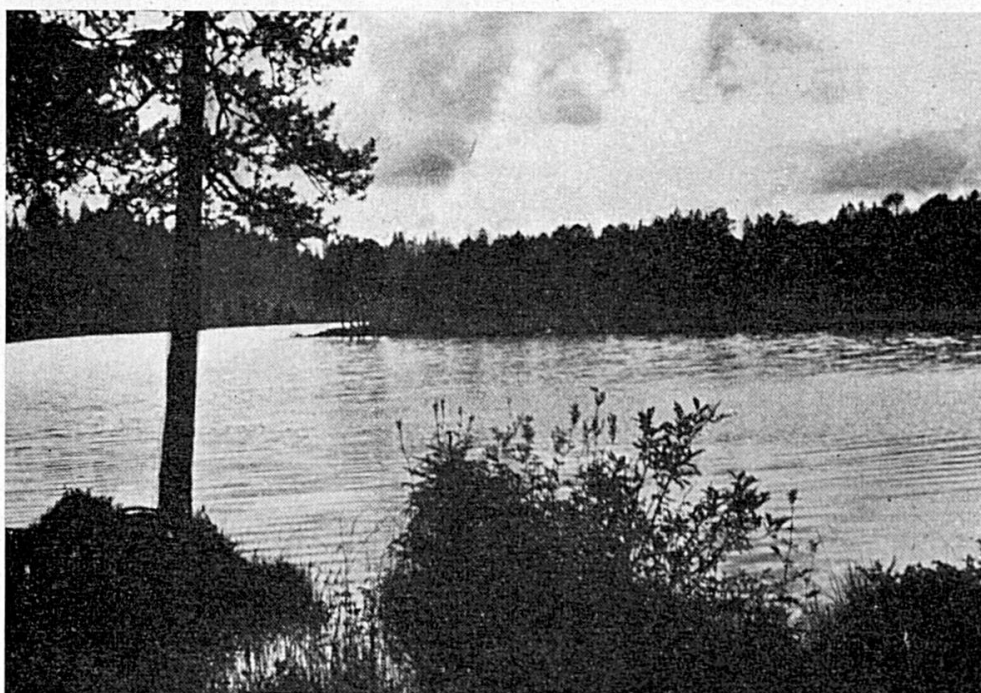


dans un bruissement d'ailes chatoyantes ; les grenouilles au dos vert entament leur concert et les oiseaux leur hymne au soleil, tandis que sur l'eau carpes et carpillons font à la surface nombre de petits ronds.

C'est le soir qu'il faut y être, quand l'étang délaissé retrouve sa calme sérénité ; quand le ciel s'embrace et que l'eau frissonnante, reflétant du couchant les ors rutilants, prend peu à peu une couleur de sang. Quand tout s'est éteint derrière la frange noire des sapins, le silence du soir descend et s'insinue lentement sous les arbres, silhouettes fantastiques dans l'ombre fuyante. La brise est tombée, son murmure dans les branches s'est apaisé ; pas une ride ne fronce le miroir de l'onde. La nature se recueille et s'endort, puis la nuit se répand à la surface des eaux, enveloppant l'étang d'un voile de mystère. Et sur ses bords le spectateur solitaire se sent envahi d'une douce mélancolie et d'une indicible paix.

Un cri d'alarme

Malheureusement notre étang ne se présente pas toujours sous un aspect aussi enchanteur. Alimenté exclusivement par l'eau de pluie, si celle-ci n'est pas suffisamment abondante, l'étang se vide peu à peu et, par les jours d'été où l'amateur de belle nature aimerait à en goûter le charme, il ne trouve souvent qu'une petite mare d'eau croupissante au fond d'une cuvette noirâtre qui fait fuir visiteurs, baigneurs et pêcheurs. Où toute cette eau s'en va-t-elle ? La scierie établie à proximité est au bénéfice d'un droit d'eau qui lui sert de force motrice. L'eau est



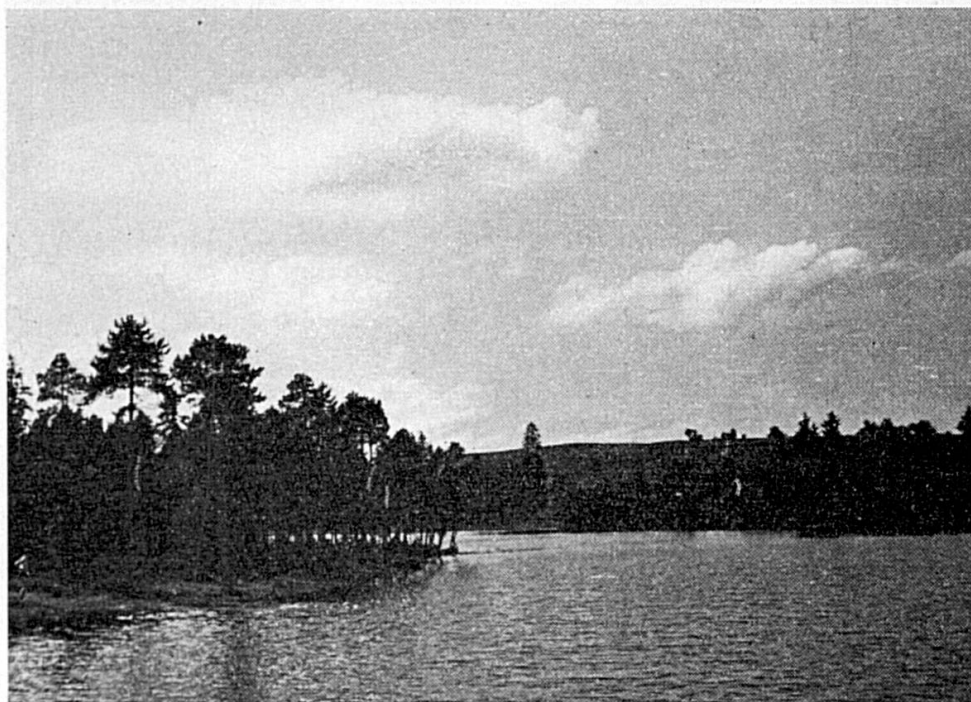
amenée de l'étang par un canal à ciel ouvert mal entretenu et qui laisse échapper une grande quantité d'eau, gaspillée ainsi inutilement, car la moitié ou même le tiers seulement suffirait pour actionner la turbine de la scierie.

D'autre part, l'exploitation forestière des forêts entourant l'étang menace de lui enlever tout son charme. Déjà plus d'un coin a été irrémédiablement abîmé. Autour de l'étang et surtout dans la presqu'île que forme l'étang au Nord, de petits pins nordiques contribuent principalement à lui donner un cachet tout spécial de lac finlandais ou écossais. Ces pins sont décimés par un abatage inconsidéré et, ce qui est plus grave encore, les dépouilles sont abandonnées sur place, donnant naissance à des insectes et à des maladies qui attaquent les arbres sains et contribuent à la dévastation.

Si on ne remédie pas au plus vite à cet état de choses, dans 2 ou 3 ans le mal sera irréparable. Un examen des lieux fait ce printemps a montré que *le danger est pressant et qu'il ne faut plus tarder* si on veut sauver ce site unique de notre Jura.

Un appel

En automne 1938 il s'est formé à Tramelan une *Société pour l'Étang de la Gruyère* (S. E. G.) dont le but est de sauve-



garder l'intégrité de l'étang et de ses environs. Bien que dès l'embellée la société ait réuni, rien qu'à Tramelan, plus de 250 sociétaires, ses ressources sont limitées et ses besoins considérables.

Premier but : Mise sous protection de l'étang et de ses abords immédiats. Cette mise sous protection est déjà à l'étude à Berne depuis plusieurs années. Les efforts des commissions jurassienne et cantonale pour la protection de la nature doivent être intensifiés pour y arriver au plus tôt, car il est urgent que cette protection devienne effective avant qu'il ne soit trop tard.

2e but : Eviter que l'étang se vide et lui donner toute l'année un niveau suffisant. Des études sérieuses ont abouti à la conclusion que seule une conduite forcée en ciment peut y remédier, car il est exclu de pouvoir racheter le droit d'eau du scieur. Coût : environ 4—5000 fr. Malgré son grand nombre d'adhérents la S. E. G. n'est pas en mesure de trouver des fonds

suffisants par ses propres moyens. L'appui de l'A. D. I. J. et d'autres corporations sera indispensable.

5e but : Faire quelques aménagements à l'étang pour en rendre l'accès plus facile, sans en altérer la physionomie et le pittoresque. Quelques petits ponts rustiques ont déjà été posés. D'autres suivront. On a pu éviter jusqu'ici que se construisent de petites cabanes de week-end au bord de l'étang ; il s'agit de rendre cette interdiction définitive.



Nous en appelons à tous les amis de la nature et de notre beau Jura, afin qu'ils aident à la réalisation des buts que se sont proposés la S. E. G. et la commission pour la protection de la nature de l'A. D. I. J. Le concours de tous est nécessaire, il est urgent.

Les adhésions à la Société pour l'Étang de la Gruyère peuvent être adressées au Dr Minder à Tramelan. La cotisation est de Fr. 2.—, mais toutes les contributions supérieures seront acceptées avec reconnaissance. La commission pour la protection de la nature (Dr Baumgartner, Delémont) acceptera aussi volontiers les dons qui lui seront adressés pour la sauvegarde de l'Étang de la Gruyère.

Dr MINDER.